

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 30 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR . . . 30 fr.
En ville . . . 18
En province . . . 10
Poste: . . . 5
Ensemble . . . 35 fr.
En ville . . . 18
En province . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 27 JUILLET 1886

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Elections du 1^{er} Août

CANDIDATS CONSERVATEURS

Conseil général.

Belleville-Bellay. — M. GIGOT, maire de Saint-Cyr, conseiller sortant.
Saumur (Nord-Ouest). — M. BRUAS, maire de Brain-sur-Allonnes, conseiller sortant.
Châtres. — M. DES NOUES, maire de Somloire.

Conseil d'arrondissement

Dozé. — M. AUGUSTIN GUIONIS, conseiller municipal de Dozé.
M. BAUDRILLER.

LEUR UNION

C'est chose vraiment très réjouissante, de voir les factions républicaines s'entretenir au nom de la fraternité.
— Unissez-vous à moi, crie la faction démocrate.
— Non, unissez-vous à moi, clame la faction opportuniste.
— Non, unissez-vous à moi, glapit la faction clémenciste.
— Non, unissez-vous à moi, rugit la faction collectiviste.
Elle s'injurie, elle se montre le poing, elle se prend aux cheveux, et l'on se maltraite d'importance.
L'union est une bonne chose. Ils sont tous d'accord sur ce point. Mais reste à savoir qui exploitera cette union, et c'est là où les divisions se manifestent.
M. Clémenceau, de qui M. Boulanger est le copain et M. de Freycinet le valet de

ped, réclame la part du lion dans les élections du 1^{er} août prochain. Maître du gouvernement et de l'administration, c'est-à-dire de la machine électorale, cet habile homme est sujet à des accès de conciliation voisins de la trénesie. Il ouvre avec compunction ses bras décharnés aux modérés, aux opportunistes, aux socialistes. Il leur dit: Faisons l'union et laissez-moi m'en servir.

Ecoutez la Justice. Elle est éloquente:

« Partout où l'on peut redouter que le candidat monarchiste n'enlève la victoire, les républicains doivent faire abnégation de leurs préférences personnelles pour porter un seul candidat qui prenne en main le drapeau du parti ».

Et encore:

« Il est honteux que dans un département (celui de Nord) où les réactionnaires ont une telle situation, les opportunistes prétendent rompre une union indispensable au succès pour satisfaire des rancunes particulières. »

Et encore:

« Allons, MM. les modérés, un peu d'esprit de conduite s'il est possible. Il ne suffit pas de faire sonner les mots d'union, de ralliement, de sacrifices mutuels. Le moment est arrivé où la rhétorique n'est plus de saison. »

C'est parler d'or, et, si les modérés, si les opportunistes font la sourde oreille, ils témoignent d'un fort mauvais caractère.

Allons, modérés, allons opportunistes, un bon mouvement. Acceptez, les yeux fermés, les candidats de M. le grand-électeur de Belleville. Engagez-vous à voter pour les Basly, les Camélinat, les communards, les watrineurs, les incendiaires. Mieux vaut des élus démagogues que des élus conservateurs; mieux vaut la Commune que la Monarchie réparatrice.

Allons, apportez docilement vos bulletins de vote aux candidats de M. Clémenceau. Il est bon que les électeurs sachent que tous les républicains sont unis dans la confraternité de la violence, du désordre et de l'anarchie.

chie. Il est bon que l'hydre révolutionnaire apparaisse au pays avec une seule tête.

Comme il n'y a qu'une seule tête à couvrir, de même il n'y aura qu'une seule tête à abattre. Cela simplifiera la besogne de la France.

J. DE GET.

MANOEUVRE ÉLECTORALE

Le ministre Sadi-Carnot, préposé aux finances, est un homme auquel les mensonges ne coûtent rien.

Par exemple, il faut reconnaître que ses mensonges sont présentés avec une maladresse sans égale.

Au conseil des ministres, les collègues de Sadi-Carnot lui dirent: — « Il faut que vous fassiez un miracle; présentez-nous un rapport par lequel il sera démontré aux électeurs du 1^{er} août que le budget est en équilibre. »

— Je vais vous bâcler cela! répondit Sadi.

Et il bâcla son rapport.

Une merveille, ce rapport d'après lequel les dépenses et les recettes se balancent à sept millions près.

Et remarquez combien est habile cette petite différence de sept millions!

Oui, le gouvernement avoue ce petit déficit avec une bonhomie qui désarme. Ne trouvez-vous pas que ces sept millions donnent une apparence honnête aux prétendus comptes du ministre!

Quand on pense que, l'année dernière, le déficit atteignait deux cents millions! Voyez comme Sadi-Carnot a bien travaillé!

Mais comment se fait-il que ce financier si fort ait la naïveté de constater en même temps que les recettes de chaque mois subissent une moins-value tellement rapide que nous aurons, au mois de décembre prochain, une différence en moins d'environ cent cinquante millions?

Est-ce que ces moins-values seraient, par hasard, des quantités négligeables?

La vérité est que Sadi-Carnot, voulant trop prouver, se fait du premier coup pren-

dre la main dans le sac. Sans compter que nous en découvrirons bien d'autres lorsqu'il nous sera permis de mettre le nez dans les feuilles authentiques du budget.

La vérité est que toutes les caisses de l'Etat sonnent creux parce qu'on les a vidées, et que si les créanciers des caisses d'épargne et autres s'avisent de réclamer leurs fonds tous à la fois demain ou après-demain, l'administration ferait banqueroute.

D'ailleurs, comment veut-on que le gouvernement ait comblé le déficit par lequel il lui fallait un milliard et demi, puisque la Chambre ne lui a permis d'emprunter que cinq cents millions?

En bonne arithmétique, le véritable déficit est évidemment de un milliard.

Quant au bilan que vient de faire publier l'industriel Sadi-Carnot, c'est tout simplement une des plus grossières manœuvres de la dernière heure.

LES FORTIFICATIONS DE PARIS

Le comité de défense militaire s'est réuni, sous la présidence du général Boulanger, pour délibérer sur l'importante question de désaffectation du mur d'enceinte de Paris.

Le général Salanson a proposé un projet de tracé des fortifications nouvelles que le génie pourrait établir avec les ressources que procurerait la prise de possession par la Ville des terrains actuellement fortifiés.

Ce projet porte sur la portion d'enceinte comprise entre Boulogne et le fort de Ro-mainville.

Ce projet a été vivement combattu, et, après une discussion qui n'a pas duré moins de deux heures et demie, le comité, par 44 voix contre 3, a repoussé toute désaffectation, même de la moindre portion, du mur d'enceinte de la capitale.

Les trois membres qui se sont prononcés et ont voté pour la démolition de la partie des fortifications indiquée ci-dessus sont les généraux Boulanger, ministre de la guerre; Saussier, gouverneur de Paris; Savin de Larclause, chef d'état-major général.

Le général de Galliffet s'est montré l'un

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE VIEUX MUSICIEN

Par Marthe LACHÈSE

Ces cahiers longs et minces, reliés avec un plus sincère qu'ingénieur, auraient dû s'élever sur les rayons d'une belle bibliothèque. Mais l'habileté de Stanislas Jacob ne connaissait pas les présentations. Les partitions couvraient le piano, reposaient sur les chaises, s'amoncelaient sur le plancher. Rien n'entravait la liberté de leurs allures. Elles étaient là, à droite, à gauche, prêtes à répondre à un premier appel.

En temps, quelqu'une ne craignait-elle guère de regarder sur le terrain défendu. Mais, comme elle trouvait la place occupée, force lui était de se réfugier ailleurs. La cheminée, avec son étroite tablette, sa cheminée était le domaine consacré à de chers souvenirs. On y voyait beaucoup de choses: la pendule d'albâtre qui avait marqué l'heure où Stanislas avait ouvert les yeux à la lumière de ce monde; le crucifix qu'il avait pré-

deux dessins où une main, malheureusement trop novice, avait essayé de rappeler leurs traits; une madone de plâtre, divine gardienne de cet humble foyer; des branches desséchées, jusqu'à des coquillages, jusqu'à des pierres, mille objets enfin qui formaient un ensemble un peu bizarre à l'œil, souverainement précieux au cœur.

Plusieurs photographies complétaient ce musée intime. Elles représentaient des ecclésiastiques, des parents de Stanislas, quelques élèves, quelques amis d'autrefois.

Aucun portrait de jeune fille n'était venu fleurir cette galerie déjà ancienne d'origine. Stanislas Jacob n'avait pas eu de fiancée. Partagé entre l'idéal passion qui enivrait son âme et le vulgaire labeur qui lui donnait le pain de chaque jour, il n'avait jamais songé que le printemps n'a qu'une heure, que l'été fuit rapide, et que, si l'on ne veut pas demeurer seul, il faut le savoir avant l'hiver.

En revanche, si nul souvenir d'amour ne se mêlait aux reliques de son passé, un objet tranchait sur les autres par son éclat et sa valeur. Dans un écrin de velours noir étincelait une miniature ornée d'un cercle d'or très finement ciselé.

Cette miniature était le portrait d'un homme petit, laid, chauve, bossu. Mais quelle distinction exquise rehaussait ce visage irrégulier! Quelle bonté charmait ce sourire! Quel esprit illuminait ce regard! Ah! que cet homme devait être aimé.

ble, sympathique, séduisant, malgré ses disgrâces physiques! Le pauvre Stanislas s'était laissé gagner par le charme d'un esprit hors ligne, et telle était la bonté de son cœur, à lui, que l'homme ainsi doué avait voulu devenir son ami.

Ils s'étaient rencontrés sur les bancs d'une école où ils allaient écouter un discours. Ils avaient vingt ans. Ils s'étaient revus le lendemain dans une réunion religieuse. Où et combien de fois s'étaient-ils retrouvés ensuite? Ni l'un ni l'autre n'aurait pu le dire, car ils s'étaient cherchés partout.

Sept ans plus tard, le marquis de Kerconët, en quittant Paris, avait dit au pauvre musicien:

« Tu as désormais un chez toi en Bretagne. Il se nomme Plou-Brao. Viens t'y reposer souvent. Tu verras, au fond d'un vallon, un petit castel du moyen âge. Un calvaire rustique en marque le chemin. Agenouille-toi en passant devant ce calvaire, pour remercier Dieu de la joie que ta présence donnera à ton ami. »

Stanislas avait obéi. Le petit castel l'avait revu souvent, arrivant de Paris à pied, blanc de poussière, fatigué, heureux comme l'hirondelle qui retrouve son soleil. Il s'était toujours agenouillé devant le calvaire, mais c'était sa joie à lui-même qui montait comme un flot d'encens aux pieds du Sauveur.

Pendant plusieurs années, cette douce amitié

avait embaumé l'existence du pauvre artiste.

Mais une intelligence ardente et une âme que rien ici-bas ne rassasie ont promptement raison d'un corps débile. Le jour était venu vite où le gentilhomme avait dit avec Job:

« O Dieu! souvenez-vous de moi parce que ma vie n'est qu'un souffle; et ceux qui m'ont vu jusqu'à présent ne me verront plus. »

Il ne s'était pas mépris sur les langueurs qui appesantissaient ses membres. « J'entends sonner le premier coup de cloche », disait-il en souriant.

Et, doucement, en silence, pour ne pas affliger de bons serviteurs, il avait préparé non seulement le jour suprême, mais encore son lendemain.

Alors, pour la première fois, au moment de quitter tous les biens de la terre, il avait regretté de n'en posséder que fort peu.

Il avait une cœur mariée au loin. Il ne pouvait pas lui enlever le château et le parc de Plou-Brao, héréditaires dans la maison de Kerconët. Sa difformité l'avait toujours désigné comme un être passager qui ne laisserait pas de lignée, et dont on devait seulement assurer le bonheur personnel.

En sorte que presque toutes ses rentes étaient viagères.

Cependant, M. de Kerconët voulait fonder des messes pour le repos de son âme, assister les pauvres de son cher pays, pourvoir aux besoins de ses serviteurs. Il n'oubliait pas non plus l'ami qui, au

des adversaires les plus déterminés du projet.

Comme il ne peut être passé outre à l'avis du comité de défense, l'initiative parlementaire seule pourrait triompher de sa résistance par le dépôt et le vote d'une loi abrogeant la loi de 1848 ou la modifiant dans un sens restrictif des pouvoirs en quelque sorte souverains du comité de défense militaire.

L'IMPOT FONCIER

Les républicains avant d'arriver au pouvoir étaient les ennemis des gros budgets. Ils promettaient à ceux dont ils voulaient se servir pour établir leur fortune qu'une fois devenus les maîtres la France serait heureuse. On a vu comment ils ont tenu leurs promesses.

Depuis 1878, c'est-à-dire depuis qu'ils sont absolument les maîtres, la dette publique a été augmentée de six milliards en capital, et les contribuables sont obligés de servir toutes les années aux rentiers de l'Etat 465,494,609 fr. de plus qu'ils leur payaient avant 1877. Ce chiffre est celui du projet de budget de 1887.

Voilà comment ils ont accompli leur programme. Ne leur parlez plus aujourd'hui de réduire les impôts. Insistez, ils vous démontreront à l'aide de raisonnements mathématiques que cela serait absurde. Cette démonstration se trouve très clairement énoncée dans un article publié par la *République française* dans son numéro du 24 juillet.

Après avoir raillé le vote de la Chambre des députés relatif à la réforme de l'impôt foncier et qui faisait perdre au budget 44 millions, vote du reste sur lequel le lendemain les républicains sont revenus, la *République française* démontre que l'impôt foncier est le plus léger qui existe. Il n'a pas été augmenté en principal depuis 1790, dit M. Jules Roche.

Il se garde bien d'ajouter qu'il a été plus que doublé à l'aide des centimes additionnels.

A quoi bon répartir l'impôt foncier d'une façon équitable en réduisant les terres surtaxées et en ramenant l'impôt à 4 fr. 60 du revenu ?

Les acquéreurs de biens surtaxés les ont payés en conséquence, c'est-à-dire moins cher. Ceux qui ont acheté des biens non taxés à 4 fr. 60 les ont payés un prix plus élevé. Tout le monde doit être satisfait.

Nous avons ne pas trop comprendre comment la perception d'un impôt injuste peut être conforme à l'équité.

Les terres sur lesquelles l'impôt n'est pas établi sur leur revenu exact, c'est-à-dire celles payant 2 ou 3 fr. au lieu de 4 fr. 60, lorsqu'on les vend, le prix augmentant par suite de la diminution de l'impôt, l'Etat profite de cette augmentation de prix, il perçoit ses 6 0/0 et les décimes. C'est lui qui profite de l'injustice.

Si la terre, comme le dit M. Jules Roche, change de mains tous les vingt ans, c'est encore un assez joli impôt que le droit de

mutation, 6 0/0, les décimes, le timbre, etc., etc., ajoutés à l'impôt foncier et aux centimes additionnels.

Le raisonnement de M. Jules Roche est, du reste, tout à fait républicain. Il importe peu que la terre paye à l'impôt 4 fr. 60 ou 42 fr. 50 même, puisqu'on établira sa valeur au moment de l'achat, en tenant compte de l'impôt, de sorte que l'Etat en triplant et quadruplant les impôts fonciers n'aura fait de tort qu'au premier détenteur ; les autres étant avertis paieront en conséquence, et dans vingt ans on ne pensera plus aux augmentations.

C'est la théorie consistant à faire de l'Etat le propriétaire universel et du détenteur un usufruitier. Les républicains auront beau faire, on revient toujours à ses premières amours et derrière tous leurs raisonnements économiques, en grattant un peu on retrouve le Césarien. Césarien, bien entendu, pour partager la terre et la donner à l'Etat. Mais pas du tout pour partager leurs bourses qu'ils ont si fort arrondies.

Pour cela, jamais !

LES CHEMINS DE FER

On lit dans le *Journal des Débats* :

« Il ne se passe guère de semaine que le Parlement ne vote la concession de quelque nouveau tronçon de ligne ferrée. Cependant, on sait que ces petits chemins de fer ne rapportent rien ; que le mince trafic qu'ils ont, — 5,000 ou 6,000 fr. par kilomètre, — est, pour les deux tiers, détourné des lignes voisines ; que la garantie d'intérêt va coûter annuellement à l'Etat 80 ou 100 millions de francs ; que la moins-value des impôts pour le premier semestre de cette année atteint près de 50 millions ; que toutes les autres dépenses budgétaires augmentent, notamment par l'épuration des fonctionnaires et par l'élévation systématique de tous les traitements petits et moyens ; qu'enfin tous ces procédés réunis constituent la gestion la plus folle qu'on puisse imaginer des finances d'un grand pays. On ne peut pas donner à un Parlement un conseil judiciaire, comme à un simple particulier, ou même comme à un simple monarque ; cela est malheureux, car tous les châteaux du roi Louis de Bavière ne sont qu'une peccadille à côté du prodigieux gaspillage qui règne avec irresponsabilité en France depuis six ou sept ans.

« C'est en matière de travaux publics surtout que les idées sont les plus folles. Nous nous sommes mis sur le pied d'ouvrir à la circulation, chaque année, 4,250 à 4,500 kilomètres de chemins de fer nouveaux. D'où vient cette manie et jusqu'à quand durera-t-elle ? Nous avons maintenant 33,000 kilomètres de voies ferrées, plus que l'Angleterre et que tous les autres pays d'Europe, un seul excepté, l'Allemagne. Encore doit-on dire que notre puissant voisin de l'Est, ayant 8 millions d'habitants de plus que la France, nous nous trouvons posséder, relativement à la population, plus de kilomètres de chemins de fer que l'empire allemand.

Une des récentes livraisons, celles de mai, du Bulletin de notre ministère des travaux publics, contient sur les chemins de fer du monde des chiffres intéressants qui démontrent notre folie. Ces chiffres, malheureusement, s'arrêtent au 31 décembre 1884, et, depuis, nous avons continué avec une ardeur, qui ne se lasse pas, à accroître notre réseau.....

« Par l'excès des lignes faisant double emploi ou des lignes parasites, par la manie aussi de la réduction à outrance des tarifs, on est arrivé à cette situation dans la plupart des pays d'Europe que les chemins de fer ne peuvent payer l'intérêt des capitaux engagés. En France, les garanties d'intérêt coûtent une centaine de millions au Trésor ; en Italie, les Compagnies ne donnent des dividendes que grâce également aux sommes versées par le Trésor public ; en Russie, il en est de peu près de même ; dans l'Autriche-Hongrie, les principales Compagnies tombent dans une véritable détresse. Les Compagnies suisses, malgré l'afflux des voyageurs, se trouvent depuis longtemps, à une ou deux exceptions près, dans une situation lamentable. Les principales Compagnies espagnoles s'étaient relevées à la faveur de circonstances heureuses ; les voici, maintenant, en partie à cause de fléaux passagers, réduites à ne plus payer de dividendes ou à n'en distribuer que de dérisoires. On dira que c'est la crise qui est la cause de cette situation dans toute l'Europe ; l'explication n'est pas suffisante : l'excès des constructions et l'abus des bas tarifs y ont contribué.

« Cet état de choses devrait éclairer les gouvernements. Il est absurde, dans notre vieille Europe, sur nos territoires exigus, de multiplier avec tant de précipitation les voies ferrées et de diminuer constamment les tarifs. Ce n'est pas un chef-d'œuvre d'intelligence, au contraire, que de transformer en industrie coûteuse et en charge pour le Trésor une industrie qui devrait, par sa nature même, fournir une abondante rémunération.....

« Si la France veut retrouver, et il n'est que temps, la prospérité financière et économique, il faut qu'elle renonce à ces décevantes, coûteuses et improductives constructions de voies ferrées. Nous ne disons pas qu'elle doit absolument cesser d'en construire à l'avenir ; mais elle doit prendre exemple sur l'Angleterre et sur la Belgique. Qu'elle diminue ses chantiers des deux tiers au moins ; qu'elle ouvre, chaque année, à la circulation 400 kilomètres nouveaux, cela suffit amplement ; elle n'est pas assez riche pour entretenir maintenant de plus vastes ambitions.

» PAUL LEROY-BEAULIEU. »

L'HOROSCOPE DE BOULANGER

Nous trouvons dans le *Figaro* l'amusante fantaisie suivante :

« Peu de mots offrent aussi merveilleusement que celui de « Boulanger » la facilité de combiner les lettres qui le composent

pour former de nouveaux mots. Il en est de même à perte de vue. Comme « nom propre » il peut passer pour fatidique.

« Il a d'abord neuf lettres, un atavisme lèbre de Bonaparte ; et il ne sera pas fatidique au ministre de la guerre de savoir que le vainqueur d'Arcole et lui ont, sur leurs lettres, six lettres communes ; les lettres o, a, r, e. Ils ne diffèrent que par les lettres qui sont t, s, p, chez Bonaparte ; g, u, l, chez Boulanger. Les trois premières forment tap, ou apt ; les trois secondes ou glu. Nous livrons ces différences à l'attention des philosophes ; elles nous paraissent à nous très claires.

« Comparés à Napoléon, les deux maîtres de la France sont sur le pied d'égalité ; dans le premier on trouve « leon » et dans le second « napoléon ». L'un et l'autre feraient donc un Napoléon parfait : Bonaparte donnerait son « napoléon » et Boulanger son « leon ». Napoléon qui fournira napoléon ; Boulanger qui fournira boulanger ; grand homme ; et Boulanger ferait le grand homme ; et Boulanger ferait le grand homme ; et Boulanger ferait le grand homme.

« Que de mots dans ce « Boulanger » ! Nous avons peine à les classer ; il faut un catalogue.

« D'abord les avantages physiques : brun, long, large, bar... »

« La qualité : « noble » et « baron ».

« Les facultés : il « nargue », il « gue », il « roule », il « glane », il « range », il « bouge », il « abroge », il « nage », « rage » ; lisez bien : il montre la « loutre ».

« Il est très fort en géographie : voyez levez : Alger, Oran, Arle, Arlon, Bourg, Bar, Bâle, Rouen, Laon, Albe.

« En politique, ses préférences sont le « Bulgare ». Sa colonie favorite est le « Gabon ». Sa couleur est le « rouge ».

« Il sait se suffire à lui-même : il est « blé » — ce qui devait être — et l'« eau », et comme « régal », et « orange ».

« Il révèle aussi un nom de femme, « ga », à laquelle il peut offrir et une « robe », et une « loge », et un « rouble ».

« En amour, il a le choix entre l'« aube » et la « Grue » ; mais il « brûle » pour la « brune ». Regardez encore, vous devriez son collègue « Aube » ; il avouerait pencher pour la marie, comme le mot le mot « aigue ».

« Au fond, c'est un « bon bougre » ; qu'il prenne garde ; qui veut faire l'« aube » pourrait n'être que « gobeur », à moins en sa qualité de « borgne », il ne détecte le roi des aveugles.

» (Honni soit qui mal y pense.) »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 juillet.
L'approche de la liquidation donne une activité sur les rentes : 3 0/0, 83.10 ; 4 1/2, 110.70.

Les actions du Crédit Foncier ne se ressentent pas du ralentissement des affaires ; on est à 480. La cote des obligations émises par cet établissement ne dément pas nos prévisions. On compte les communales 1879 à 481.25. Les titres de prêt 1883 ne sont encore qu'aux environs de 480. Ils ont une marge de plus-value de 50 francs.

lois, usait sa vie dans les travaux d'un professorat de sixième ordre.

Il régla toutes ces questions comme il put, de son mieux... et les solutions furent touchantes.

Les valeurs qui composaient sa succession devaient toutes être réalisées, à l'exception d'une petite maison, ancienne ferme, qui serait seulement louée à l'année. Les sommes destinées aux prières et aux aumônes étaient désignées pour être distribuées sans retard. Après quoi, les trois mille francs de rente qui restaient disponibles se partageaient, comme usufruit, entre les trois domestiques qui, depuis leur enfance, étaient au service des Kercouët. L'affection et la justice demandaient qu'il en fût ainsi.

Mais, par cette triple rente, M. de Kercouët achevait d'épuiser son héritage. Alors, quelle part réservait-il à celui qui demeurait encore, pauvre oiseau du ciel, n'ayant pour tout bien que son nid et ses chants ?

Ah ! les grands cœurs ne sont jamais vaincus. A l'heure où ils paraissent dénués ils ont en réserve, dans leurs profondeurs, des inspirations plus belles que celles du génie.

Le marquis de Kercouët avait distribué tout ce qu'il possédait. Il ne lui restait ni un pouce de terre, ni dix pièces d'or à léguer à son pauvre artiste. Il lui laissa un bien plus doux, plus grand, plus suprême que tous ceux qu'il donnait ailleurs.

Il lui laissa l'espérance.

Une clause du testament porta expressément qu'à la mort des trois usufruitiers, il serait prélevé sur le capital la somme nécessaire à l'achat d'un orgue pour l'église de Plou-Brad ; que la rente, diminuée ainsi de mille francs environ, serait attribuée tout entière au traitement d'un organiste, la maison à son logement et, enfin, que, cet organiste se nommerait Stanislas Jacob, l'ami des jeunes années, le frère d'adoption...

Stanislas apprit cette clause au moment où, mêlé à la population de Plou-Brad et à la noblesse du voisinage, il s'appretait à suivre vers le cimetière la dépouille mortelle du marquis.

Il sanglota plus haut encore. Mais le cercueil était fermé : il ne put baiser la main dévouée qui, avant de se glacer, lui avait assuré la force et la consolation.

Lorsque tout fut fini, lorsque, du marquis de Kercouët, il ne resta plus sur terre qu'un souvenir et des bienfaits, Stanislas partit, emportant dans sa main le portrait en miniature et dans son cœur une pensée qui devait être désormais le charme et le soutien de sa vie.

Trente-cinq ans s'étaient écoulés, et cette pensée n'avait rien perdu de sa puissance ni de sa douceur.

— O église de Plou-Brad ! avec ta nef tranquille, silencieuse, où le jour meurt mystérieusement !

Quel calme je goûterai sous tes voûtes ! disait l'esprit lassé, qui, pendant de longues heures, avait lutté, vainement parfois, contre d'autres esprits jeunes, vulgaires, rebelles, railleurs.

O les champs où l'air est si pur ! les petits chemins sinueux semés de fleurs agrestes ! Je vous parcourrai d'un pied libre, je m'assoierai au milieu de vos bruyères, j'écouterai bruire les chênes qui vous ombrent, je me ranimerai à votre contact, disait le corps exténué qui se traînait d'un bout de Paris à l'autre, sous les neiges de décembre ou les feux de juillet.

La maison aussi venait montrer de loin tous les charmes qu'elle réservait. Comme elle serait jolie !... Le piano, les portraits des grands maîtres (sauf celui d'Auber qui serait mis dans la salle à manger), tous les petits objets qui, dans le musée des souvenirs, pouvaient réjouir les yeux sans toucher de trop près aux fibres intimes du cœur, tout cela serait dans le salon (le salon de Stanislas Jacob !), et il dirait à sa servante (sa servante !) d'entretenir partout des bouquets de fougère, car, jadis, Yves de Kercouët avait aimé cette plante au feuillage délicat.

Et puis encore, et puis surtout, cette chère petite maison aurait un foyer bien chaud, près duquel on passerait les longs moments de la veillée, causant simplement, intimement. Car, dans tout Plou-Brad, Stanislas trouverait bien un ami, ne

fût-ce qu'un presbytère. Et jamais, jamais, dans cette maison bénie, il ne se coucherait sans avoir, au moins, économisé les heures du soir pour économiser la lumière ; lui qui aurait alors un traitement de deux mille francs !...

Si l'être matériel se repaissait ainsi, l'être spirituel se nourrissait de ce que rêvait, ce que chantait l'être matériel. Il était esclave qui savait qu'un jour ses chaînes seraient brisées ! Oui, un jour viendrait où, au lieu de jouer à un métier fastidieux, d'être obligé de composer des gammes et des exercices, Stanislas Jacob dirait à sa pensée : « O toi qui es enchaînée, courbée vers la terre, redresse-toi, ouvre tes siles et pars, volte sur la nature, au bout du monde, rayonne dans les cieux, plonge dans les abîmes, monte au ciel ! »

Ce que cet orgue de Plou-Brad, ce que cet homme entendait tout bas, avait des prières sans paroles, de mélodieux cantiques, de poésies, d'harmonies, aurait pu réjouir les sensations, délier la science de dix siècles, suppléer la voir de vingt chantres qui ne seraient trouvés fort en peine, eux, s'il leur avait été réuni, le remplacer une seule fois.

l'Action de la Société Générale se traite à 456.25. Les capitalistes prévoyants ne doivent pas laisser passer l'occasion qui leur est offerte de mettre à profit un titre susceptible d'une hausse importante. L'Action de Panama est à 406. La souscription de obligations nouvelles rencontre un accueil empressé de la part de l'épargne. Les demandes qui parviennent depuis plusieurs jours permettent d'espérer que l'appel de M. de Lesseps obtiendra un grand et légitime succès. Les sections de nos Chemins de fer sont fermes à des prix précédents.

AUX ÉLECTEURS

I
« Nos députés républicains ?
« Nommez-nous, vous serez certains
« que nous ferons marcher joliment les affaires. »
« Ne pensez-vous, électeurs, mes amis,
« que le gouvernement qu'ils ont si bien promis ? »

II
« Le commerce est tombé; pas un marchand ne gagne;
« Vous vendez mal grains et bétail;
« Les ouvriers sont sans travail;
« L'agriculture est en ville ainsi qu'à la campagne.
« Ne pensez-vous, électeurs, mes amis,
« que le gouvernement qu'ils ont si bien promis ? »

III
« Nous avons juré qu'avec la République
« ils n'accroitraient pas les impôts,
« Ne feraient pas d'emprunts nouveaux,
« des emprunts! Sans cesse on en fabrique.
« Ne pensez-vous, électeurs, mes amis,
« que le gouvernement qu'ils ont si bien promis ? »

IV
« Pour remplir le Trésor, ils ont rogné les rentes,
« Sur cent objets doublé les droits
« Au lieu d'abolir les octrois,
« Ils ont augmenté les impôts, les patentes.
« Ne pensez-vous, électeurs, mes amis,
« que le gouvernement qu'ils ont si bien promis ? »

V
« Nous disaient encore qu'ils cesseraient les guerres,
« Mais bientôt pensant qu'au Tonkin
« L'or pousserait dans leur chemin,
« Ils ont massacré vos enfants et vos frères.
« Ne pensez-vous, électeurs, mes amis,
« que le gouvernement qu'ils ont si bien promis ? »

VI
« Ils répètent-ils pas à la Chambre, à l'école,
« Qu'on n'a plus besoin du bon Dieu;
« Que la République en tient lieu,
« Que plus ou beau temps viennent à sa parole.
« Ne pensez-vous, électeurs, mes amis,
« que le gouvernement qu'ils ont si bien promis ? »

VII
« Ils ont la liberté! crient-ils partout en France,
« En pénétrant dans nos maisons
« Pour y fusiller sans façons
« Les Châteaullains, des femmes sans défense.
« Ne pensez-vous, électeurs, mes amis,
« que le gouvernement qu'ils ont si bien promis ? »

VIII
« Le désordre est partout; ils en donnent l'exemple.
« Nous espérons en un Sauveur.
« Mais les lâches! ils ont eu peur;
« Comme autrefois les Juifs, ils l'ont chassé du Temple.
« Ne pensez-vous, électeurs, mes amis,
« que le gouvernement qu'ils ont si bien promis ? »

UN ÉLECTEUR.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Brain-sur-Allonnes, 20 juillet 1886.

MM. les Électeurs du canton de Saumur (Nord-Est)

Mes chers concitoyens,
Je viens encore solliciter vos suffrages.

« Ai-je besoin de vous faire une profession
« de foi? Vous me connaissez, vous qui, de
« longues années, avec une bienveil-
« lance dont je vous suis profondément re-
« connaissant, m'avez confié le mandat
« de Conseiller d'arrondissement, puis celui
« de Conseiller général.

« Vous avez pu suivre mes travaux et mes
« efforts au sein du Conseil général.
« Vous savez que j'ai toujours eu en vue
« l'intérêt du canton et du département dans
« toutes les questions que le Conseil a été appelé à
« résoudre et dans les vœux qu'il a eu à
« formuler.

« Défenseur convaincu des intérêts de l'A-
« griculture qui sont les vôtres, si vous voulez
« m'honorer encore de vos suffrages, je
« pourrais m'efforcer à ceux de mes collègues
« pour réclamer énergiquement la prompte
« application, trop longtemps différée, de
« mesures capables d'améliorer le sort de nos
« campagnes et d'atténuer les conséquences
« désastreuses de la crise agricole qui sévit en
« ce moment.

« Bien que les Conseils généraux ne soient
« pas des assemblées politiques, il est cepen-

« dant des circonstances où ils sont appelés à
« se prononcer sur des questions qui concer-
« nent les grands intérêts sociaux. En pareil
« cas, vous pouvez être certains de me trouver
« toujours au nombre des défenseurs des
« droits de la famille et de la société.

« CH. BRUAS,
« Maire de Brain-sur-Allonnes,
« conseiller sortant.

Canton de Vihiers

L'Indépendance de Maine-et-Loire annonce que « M. Mary renonce à se reporter au » Conseil général ! Il avait le drapeau dans » les mains : il le lâche ! »

Par contre, nous pouvons dire que la candidature de M. A. des Nouhes est partout accueillie, dans le canton de Vihiers, avec une remarquable sympathie. On a essayé de faire courir le bruit de candidatures rivales parmi les conservateurs. C'est une erreur complète.

La candidature de M. des Nouhes a été proposée et acceptée dans une réunion à laquelle assistaient en grande majorité les maires du canton. D'autres candidatures avaient été posées d'abord; mais, après le vote qui a réuni presque l'unanimité sur le nom de M. des Nouhes, toutes ont été retirées avec un empressement qui fait honneur aux candidats, en même temps qu'il est le gage d'un succès assuré pour le candidat conservateur unique.

M. Maillé, maire d'Angers, ancien député, conseiller général pour le canton Nord-Est, fait afficher une circulaire aux électeurs pour leur annoncer qu'il renonce à la candidature.

L'Officiel du 24 juillet a publié la loi de répartition du fonds de 4 millions destiné à venir en aide aux départements.

Reçoivent : l'Indre, 434,000 francs; l'Indre-et-Loire, 7,000 francs; le Loir-et-Cher, 62,000 francs; la Vendée, 30,000 francs et la Vienne 65,000 francs.

Le département de Maine-et-Loire n'a pas besoin de recourir à cette subvention, grâce au sage contrôle de son Conseil général sur les finances départementales.

DÉPRESSION BAROMÉTRIQUE

Le New-York Herald dit qu'une dépression barométrique, dont le centre est actuellement à Terre-Neuve, atteindra les côtes de France entre les 27 et 29 juillet.

VELOCE-CLUB DE SAUMUR

Courses du dimanche 25 juillet 1886 à Varennes-sous-Montsoreau.

Malgré un temps pluvieux, les courses de Varennes-sous-Montsoreau, organisées par le Véloce-Club de Saumur, sous le patronage de la municipalité, ont eu lieu avec succès.

Les spectateurs étaient nombreux, et après la distribution des prix des Écoles communales, présidée par le maire, M. Gauchais, assisté de tout son Conseil municipal, les courses ont commencé à 5 heures.

Voici le résultat de toutes les épreuves :

1^{re} COURSE, 3,600 mètres (10 partants).
1^{er} prix, M. Courtin, de Varennes, en 8 minutes.
2^e prix, M. Simon, de la Lande-Chasle, en 8 minutes 5 secondes.
3^e prix, M. Gaston Coley, de Saumur, en 8 minutes 15 secondes.

2^e COURSE, 2,880 mètres (7 partants).
1^{er} prix, M. Claveau, de Neuillé, en 6 minutes.
2^e prix, M. Beaussier, de Cuon, en 6 minutes 10 secondes.
3^e prix, M. Boireau, de Bourgueil, en 6 minutes 15 secondes.

* HANDICAP. — Course obligatoire à tous les lauréats. — Distance, 4,440 mètres.
1^{er} prix, M. Claveau, de Neuillé, en 3 minutes.
2^e prix, M. Beaussier, de Cuon, en 3 minutes 10 secondes.

Après les courses, la distribution des prix aux vainqueurs a été faite par le maire de Varennes, auquel s'étaient joints plusieurs conseillers municipaux. M. Gauchais a remercié les membres du V.-C. S. de leur concours.

La journée s'est terminée par une bril-

lante retraite aux flambeaux, accompagnée de l'excellente fanfare de Varennes, habilement dirigée par M. Fardeau, qui n'avait cessé de se faire entendre pendant les courses.

La quête faite au profit des pauvres a produit la somme de 20 fr. 65.

Le secrétaire, L. MARCADEUX.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

MM. les Membres de la Société sont informés que le Concours National ne pouvant avoir lieu en 1886, sera remplacé par un tir du Championnat de France en deux épreuves de chacune deux séries fixes de dix balles, au fusil Gras à 200 mètres.

La première épreuve aura lieu le 5 septembre à Paris, Blois, Nevers, Lille, Amiens, Épinal, Sedan, Reims, Bordeaux, Saintes, Nantes, Le Havre, Lyon, Dijon, Nîmes et Marseille, au choix des tireurs qui seront déclarés admissibles à la seconde épreuve à raison de 5 p. 0/0 des concurrents.

La deuxième épreuve aura lieu à Paris (Stand de Clichy, 40, rue de Maistre) le 4 octobre, d'après le règlement adopté par l'Union des Sociétés de Tir de France.

Tous renseignements complémentaires sont à la disposition des tireurs chez M. Doussain, membre du Comité d'organisation, 40, rue des Basses-Perrières.

MM. les Sociétaires sont en outre informés qu'ils sont invités à prendre part au Concours Général entre toutes les Sociétés qui aura lieu à Loches, le lundi 9 août, à 7 heures du matin.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

THÉÂTRE PIETRO GALLICI

Quai de Limoges.

Bien souvent trompés par des affiches nous promettant monts et merveilles, nous avons dû subir des soirées ennuyeuses dans des soi-disantes séances de magie.

Chez le maître Piéto Gallici, rien de pareil.

Nous avons d'abord pu voir la gracieuse M^{lle} Delille dans ses curieux exercices de magie blanche.

Entr'autres, elle a fait sortir d'un chapeau à haute forme appartenant à un spectateur, une véritable myriade de lanternes, et celles-ci allumées.

Puis nous avons pu constater la souplesse merveilleuse de M. Ravard. Cet artiste est certainement le plus fort *elasticman* que nous ayons eu le plaisir de rencontrer.

Rien que le travail de cet artiste, à lui seul, constitue une grande somme de plaisir et paye en quelque sorte toute la soirée.

Nous avons pu voir, en outre, défilier devant nous toutes les capitales du monde dans des tableaux lumineux système Molteni.

Puis le clou de la soirée, le maître Piéto Gallici, est venu nous divertir par ses nombreux exercices.

Nous n'en citons que deux : la fortune qu'il fait sortir d'un boisseau et la bouteille merveilleuse offrant à une centaine de spectateurs tantôt des consommations variées, tantôt des cigares allumés.

La soirée s'est terminée par « Le château du Fantôme », lutte entre un homme vivant et une multitude de spectres. Parmi eux, la Dame Blanche, gracieuse apparition qui ne saurait être comparée qu'à la charmante M^{lle} Delille.

En somme, bonne et excellente soirée. Tout le public saumurois voudra venir voir le maître Piéto Gallici, la charmante M^{lle} Delille et l'homme caoutchouc par excellence, M. Ravard.

M. BAÏHAUT A NANTES

On s'habitue à tout, surtout à voir des ministres républicains. *Assueta vilescunt*. A l'arrivée de MM. Goblet et Boulanger, l'enthousiasme des Nantais s'est concentré en dedans, comme les témoins oculaires l'ont constaté.

Samedi dernier, quand M. Baïhaut a fait son apparition à Nantes, l'enthousiasme a fait complètement défaut, aussi bien en dehors qu'en dedans.

Deux mille personnes, qualifiées de « foule innombrable » par les journaux républicains, mais qui n'étaient là que comme curieux, se tenaient aux alentours de la gare d'Orléans.

Comme toujours, le ministre a demandé

les honneurs militaires qui lui ont été rendus par la troupe.

Les troupes de la garnison formaient la haie sur le passage du ministre. Quelques rares cris de Vive la République! sont restés sans écho. Hier soir, réception à la Préfecture.

Parmi les congratulations réciproques que les autorités ont échangées, il faut relever celles de M. Glaize, préfet de la Loire-Inférieure, qui a salué en M. Baïhaut « le continuateur de l'œuvre de Gambetta et de M. de Freycinet. »

Le ministre des travaux publics ne s'attendait peut-être pas à recevoir un pareil salut en plein visage, mais il a fait bonne tenue, et répondu par un éloge bien senti de la République :

« Nous sommes à un moment critique, a-t-il dit; mais, dans une quinzaine d'années, tout ira bien. »

Quelques Nantais ont pensé que le jour fixé par M. Baïhaut à l'ouverture de l'ère de prospérité était bien éloigné.

Dimanche matin, seconde réception. Pour donner plus d'éclat, la municipalité avait ramassé tout ce qu'elle a trouvé de sociétés, de groupes fédératifs, souvent composés d'un porte-drapeau et de deux membres. Tous ces malheureux se tenaient dans la cour de la Préfecture sous une pluie battante.

Le ministre a visité les travaux de raccordement des deux grandes gares. Dimanche soir, banquet à la Bourse. Hier matin, voyage à Saint-Nazaire.

En famille :

M. et M^{me} Baptiste Pezon, directeurs de ménagerie, nous font part du mariage de M^{lle} Maria Pezon, leur fille, avec M. Alexandre Pezon, compteur, fils de M^{me} veuve Théodore Pezon, directrice de ménagerie.

La cérémonie religieuse est fixée au jeudi 3 août, à onze heures et demie, en l'église de Montreuil-sous-Bois.

Le soir, au Salon des Familles, grand dîner suivi de bal.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Saumur, quai de Limoges

THÉÂTRE PIETRO GALLICI

Dernières représentations

Spectacle nouveau par le professeur LORAMUS qui présentera pour la première fois

La Corbeille sanglante, du colonel Stodart.

M^{lle} DELILLE, le maître PIETRO GALLICI et tous les artistes prendront part à ces dernières représentations.

Dimanche 1^{er} août, CLÔTURE IRRÉVOCABLE.

Bains de mer de Préfailles

(Loire-Inférieure)

Le village de Préfailles est situé à l'entrée de la baie de Bourgneuf; on y arrive par le chemin de fer de Nantes à Pornic.

SOURCE FERRUGINEUSE BICARBONATÉE

Très remarquable.

M. BOURASSEAU, de Saumur, concessionnaire.

Vente des Eaux de Préfailles et

Limonade ferrugineuse.

S'adresser, pour renseignements et pour avoir la notice, à M. BOURASSEAU, concessionnaire à Préfailles (Loire-Inférieure).

Marché de Saumur du 24 Juillet

| | | | | |
|-----------------------------------|-------|----------------------------------|-------|-------|
| Blé semence (l'hect.) | — | Huile de noix | 50k. | — |
| Blé nouveau (l'hect.) | — | Graine de trèfle | 50k. | 32.50 |
| From. 1 ^{er} q. Ph. 77k. | 18 75 | — luzerne | 50k. | 30.50 |
| Halle moyenne, 77k. | 16 40 | — de lin | 50k. | — |
| Seigle 75k. | 10 | Foin (la char.) | 790k. | 55.60 |
| Orge 65k. | 8 85 | Luzerne | 790k. | 50.55 |
| Avoine 50k. | 8 75 | Paille | 790k. | 45 |
| Fèves 75k. | 10 | Amandes en c. | 50k. | — |
| Pois blancs 80k. | 26 | — cassées | 50k. | — |
| — rouges 80k. | 22 | Cire jaune 50k. | 190 | — |
| Colza 100k. | — | Chanvres 1 ^{re} qualité | — | — |
| Chenevis 50k. | — | — 2 ^e | — | — |
| Farine, culas | 157k. | — 3 ^e | — | — |

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 25 Juillet 1886.

Versements de 226 déposants (47 nouveaux), 46,446 fr.

Remboursements, 20,172 fr. 90 c.

Compagnie universelle
DE
PANAMA

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
A 500,000
Obligations Nouvelles

EMISES A 450 FRANCS
RAPPORTANT 30 FRANCS PAR AN
Payables trimestriellement les 15 février, 15 mai,
15 août et 15 novembre de chaque année.
REMBOURSABLES A 1,000 FRANCS
EN 42 ANS

Par TIRAGES TOUTS les DEUX MOIS (6 TIRAGES par AN)
Le premier tirage aura lieu le 15 octobre 1886 et toutes les Obligations de la présente Émission y participeront

Dès la première année il est remboursé 6,000 Obligations

tions, soit 1,000 Obligations à chaque tirage ; le nombre d'Obligations remboursées s'accroît progressivement chaque des années suivantes jusqu'à la fin de l'opération.

Prix d'émission payable comme suit :

| SOMMES NETTES A VERSER | |
|--|------------|
| 30 fr. en souscrivant..... | 30 fr. » |
| 70 » à la répartition (contre remise d'un titre provisoire)..... | 70 » |
| 100 » du 10 au 15 octobre 1886, sous déduction des intérêts acquis..... | 99 16 |
| 100 » du 10 au 15 déc. 1886, sous déduction des intérêts acquis..... | 98 23 |
| 100 » du 10 au 15 février 1887, sous déduction des intérêts acquis..... | 97 29 |
| 50 » du 10 au 15 mai 1887, contre remise du titre définitif muni du coupon à échoir le 15 août 1887, sous déduction des intérêts acquis..... | 44 48 |
| 450 fr. Net à payer..... | 439 fr. 16 |

Pendant la période des versements, il sera tenu compte aux Souscripteurs, sur le montant des sommes versées, et

en déduction de leurs versements, d'un intérêt de 6 0/0 l'an. Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements sous bonification d'intérêts au taux de 6 0/0 l'an.

Ceux qui useront de cette faculté, au moment de la répartition, jouiront d'une bonification de 5 fr., et recevront un Titre définitif muni du coupon de 7 fr. 50 à échoir le 15 novembre 1886.

La présente émission est faite en vertu du vote de l'assemblée générale du 29 juillet 1885.

La Souscription sera ouverte le Mardi 3 Août 1886 ET CLOSE LE MÊME JOUR A PARIS :

A la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, 46, Rue Caumartin.
A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Charras.
Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.

A la Société Générale du Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.

A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 14, rue de Provence.
A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 1, rue d'Antin.
Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Capucines.
A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.
A la Banque Franco-Egyptienne, 32, boulevard Haussmann.
Et dans leurs agences en province et à l'étranger, chez leurs correspondants en France et à l'étranger par correspondance.

On peut souscrire dès à présent aux obligations du

CANAL DE PANAMA
il suffit d'envoyer 30 francs par obligation souscrite à la Caisse Générale d'Épargne et de Crédit, place Lafayette, 116, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

Etude de M^e LECOMTE, notaire à Brézé.

VENTE MOBILIÈRE

Le DIMANCHE 1^{er} AOUT 1886, à midi, dans une maison située à Brézé, M^e LECOMTE, notaire, procédera à la vente publique, aux enchères, des meubles et objets mobiliers dépendant des successions vacantes des époux GOURAULT-MOREAU.

Il sera vendu :

3 bois de lits, 9 couettes, tables, chaises, armoires, buffets, linge, batterie de cuisine, bouteilles vides, outils, cuve, fûts vides, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

NETTOYAGE ET VERNISSAGE

DE
Pianos et Meubles

LÉONARD FISCHER, rue d'Orléans, n° 49. (490)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Rue de la Visitation, 16,

Grand choix d'OBJETS MOBILIERS de toute sorte : vieux meubles, glaces, faïences, objets d'art, argenterie, armes, etc. — Visible tous les jours.

A LOUER

DE SUITE

PETITE MAISON

d'habitation

Avec cave, pressoir, cuve, pompe, bassins, etc.,

Jardin et petite Vigne

plantée d'arbres fruitiers, d'un seul tenant et clos de murs.

Le tout est situé grande route du Pont-Fouchard à Saumur.

S'adresser à M^{me} veuve GUICHARD, au Pont-Fouchard.

A VENDRE

Un beau Cheval bai, très-doux, âgé de cinq ans, taille 1^m 65, se monte et s'attelle.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN CHIEN COUCHANT

S'adresser à M. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, rue du Temple, 11.

A VENDRE

CHIEN COUCHANT

S'adresser à M. BLAIN, au Coudray.

Le sieur PRÉVOT, de Marignac (Charente-Inférieure), prévient le public qu'il ne reconnaît aucune des dettes que pourrait contracter son fils, le nommé KLEBER PRÉVOT, ouvrier tailleur.

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépiciér et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

MAISON COLOMBEL

22 et 24, rue de la Tonnelle, Saumur

Grande liquidation

DE PAPIERS PEINTS

Toiles cirées et Devant de Cheminées

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL.

Offres et Demandes

M. NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean, demande un **jeune homme** pour commencer la pharmacie. (497)

On DEMANDE un garçon de 15 à 17 ans. — Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

Une INSTITUTRICE anglaise, vivant dans une famille, à Saumur, désire quelques leçons. S'adresser au bureau du journal.

LEÇONS de français et de latin. Répétitions. — Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal. (446)

LIBRAIRIE et Papeterie

Dans un des chefs-lieux de canton du département.

Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

GUÉRISON CERTAINE DE TOUTES LES Affections de la Peau



SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification—Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 JUILLET 1886.

| Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | |
|------------------------------|---------------|----------------|-----------------------------|---------------|----------------|----------------------------------|---------------|----------------|-------------------------|---------------|----------------|
| | Clôture préc. | Dernier cours. | | Clôture préc. | Dernier cours. | | Clôture préc. | Dernier cours. | | Clôture préc. | Dernier cours. |
| 3 1/2 % | 82 97 | 83 12 | Est | 802 50 | 803 75 | OBLIGATIONS. | | | Gaz parisien | 515 | 517 |
| 3 % amortissable | 84 85 | 84 95 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1187 50 | 1185 | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | | | Est | 388 50 | 389 |
| 3 % (nouveau) | 83 05 | 82 35 | Midi | 1135 | 1132 50 | — 1865, 4 % | | | Midi | 387 | 387 50 |
| 4 1/2 % | 107 95 | 107 30 | Nord | 1510 | 1525 | — 1869, 3 % | | | Nord | 399 | 399 25 |
| 4 1/2 % (nouveau) | 110 55 | 110 80 | Orléans | 1317 50 | 1317 50 | — 1871, 3 % | | | Orléans | 388 | 388 50 |
| Obligations du Trésor | 508 | 514 | Ouest | 860 | 868 75 | — 1875, 4 % | | | Ouest | 395 | 395 50 |
| Banque de France | 4130 | 4145 | Compagnie parisienne du Gaz | 1410 | 1410 | — 1876, 4 % | | | Paris-Lyon-Méditerranée | 393 | 393 50 |
| Société Générale | 435 25 | 436 25 | Canal de Suez | 2005 | 2003 75 | Bons de liquid. Ville de Paris | | | Paris-Bourbonnais | 393 | 393 50 |
| Comptoir d'escompte | 1015 | 1012 50 | C. gén. Transatlantique | 490 | 490 | Obligations communales 1879 | | | Canal de Suez | 585 | 584 50 |
| Crédit Lyonnais | 518 | 517 50 | Russe 5 0/0 1870 | 103 | 103 | Obligat. foncières 1879 3 % | | | | | |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1355 | 1350 | | | | Obligat. foncières 1883 3 % | | | | | |
| Crédit mobilier | 200 | 200 | | | | | | | | | |

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

| SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS | | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|-------------|------------|-------------|------------|------------|-----------|-----------|---------------|------------|------------|------------|
| STATIONS | Expr. matin | Omn. matin | Mixte matin | Mixte soir | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir | STATIONS | Omn. matin | Expr. soir | Mixte soir |
| Saumur (orl.) | 2 12 | 6 54 | 10 32 | 1 56 | 8 34 | 12 10 | 10 10 | Loudun | 8 42 | 1 53 | 9 11 |
| Saumur (état) | 2 08 | 6 50 | 10 30 | 1 53 | 8 30 | 12 07 | 10 07 | Thouars | 6 15 | 12 40 | 1 30 |
| Nantillyhalte | 2 19 | 7 04 | 10 42 | 2 03 | 8 43 | 12 12 | 10 12 | Montreuil (a) | 6 48 | 12 59 | 2 03 |
| Varr.-Chacé | 7 10 | 8 48 | 10 52 | 2 22 | 8 49 | 12 15 | 10 15 | — (dép.) | 6 58 | 1 22 | 2 33 |
| Brézé-s.-Cyr. | 7 18 | 9 02 | 11 | 2 30 | 8 56 | 12 22 | 10 22 | Brézé-s.-Cyr. | 7 19 | 2 38 | 3 17 |
| Montreuil (a) | 2 37 | 7 31 | 11 15 | 2 21 | 9 08 | 12 28 | 10 28 | Varr.-Chacé | 7 28 | 2 46 | 3 24 |
| — (dép.) | 2 38 | 7 38 | 11 24 | 2 22 | 9 11 | 12 31 | 10 31 | Nantillyhalte | 7 35 | 2 51 | 3 29 |
| Thouars | 2 57 | 8 06 | 11 57 | 2 41 | 9 37 | 12 38 | 10 38 | Saumur (état) | 7 49 | 3 02 | 3 40 |
| Loudun | 3 09 | 8 16 | 12 03 | 2 53 | 9 52 | 12 45 | 10 45 | Saumur (orl.) | 7 48 | 3 01 | 3 38 |

LIGNE D'ORLÉANS

| SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|-------------|------------|-----------|------------|-----------|-----------|----------|------------|------------|-----------|-----------|
| STATIONS | Expr. matin | Omn. matin | Omn. soir | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir | STATIONS | Omn. matin | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir |
| Saumur | 3 08 | 6 55 | 9 13 | 1 21 | 8 28 | 11 46 | Angers | 3 58 | 8 23 | 10 41 | 12 30 |
| St-Martin | 7 08 | 9 26 | 1 05 | 7 54 | 10 12 | 12 21 | | | | | |
| St-Clément | 7 15 | 9 33 | 1 10 | 7 59 | 10 17 | 12 26 | | | | | |
| Les Rosiers | 7 23 | 9 41 | 1 17 | 8 07 | 10 24 | 12 34 | | | | | |
| La Méritière | 3 31 | 7 35 | 9 53 | 1 57 | 8 52 | 12 01 | | | | | |
| Angers | 3 58 | 8 23 | 10 41 | 1 24 | 9 19 | 12 37 | | | | | |

LIGNE SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS

| STATIONS | Omn. matin | Omn. soir | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir |
|-------------|------------|-----------|------------|-----------|-----------|
| Saumur | 3 26 | 8 21 | 9 26 | 12 44 | 1 34 |
| Varennes | 8 34 | 9 37 | 1 01 | 12 09 | 1 59 |
| Port-Boulet | 3 49 | 8 45 | 9 45 | 1 12 | 12 22 |
| La Chapelle | 9 | 9 | 1 21 | 12 30 | 2 08 |
| Langeais | 4 26 | 9 29 | 10 09 | 1 57 | 12 47 |
| Tours | 5 05 | 10 19 | 10 40 | 2 36 | 13 26 |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, 28
Certifié par l'imprimeur soussigné.